

AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
 OBJECTIF 3.3 : FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

ACTION 3.3.3 : SENSIBILISER A UNE ALIMENTATION DURABLE ET LOCALE		ATTENUATION/ADAPTATION THEMATIQUE : GAZ A EFFET DE SERRE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES PERIMETRE : TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE : 1	
DESCRIPTION DE L'ACTION			
Contexte	L'alimentation durable, c'est l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. Elle est l'un des enjeux majeurs de notre siècle, avec le doublement prévu des besoins alimentaires à l'horizon 2050 lié à la hausse démographique mondiale et aux évolutions des régimes alimentaires. Elle représente aujourd'hui environ ¼ des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'un français et génère des impacts sur l'eau, les sols, l'air et la biodiversité... La majorité d'entre eux sont générés durant l'étape de production agricole, et est également un facteur clé d'une population en bonne santé et peut contribuer à la prévention de maladies répandues dans les pays industrialisés, telles que cancers, maladies cardio-vasculaires, obésité, diabète... Dans ce cadre, Centre Morbihan Communauté souhaite poursuivre ses actions en faveur de l'alimentation durable.		
Objectifs et résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et promouvoir les approvisionnements locaux • Pérenniser et soutenir le secteur agricole • Réponse aux nouvelles attentes des consommateurs : respect de l'environnement, soutien à l'économie locale 		
Ce qui est déjà fait ou engagé	Engagement de CMC dans le Plan Alimentaire de Bretagne Centre qui a pris fin en janvier 2024		
Contenu de l'action	<p>⇒ ACTION A RELANCER ⇒ ACTION RECURRENTE</p> <p>1. Mise en place d'actions de sensibilisation sur l'alimentation équilibrée et durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des campagnes de communication grand public (ex. affichages dans les espaces publics, brochures, réseaux sociaux) pour sensibiliser les habitants à l'importance de consommer des produits locaux et de saison - Communiquer sur les événements organisés par les acteurs locaux (Chambre d'agriculture, GAB 56, etc.) - Organiser des animations/ateliers sur la thématique dans le cadre de la stratégie de sensibilisation développée – lien avec action 5.2.1 - Réaliser un guide des producteurs locaux, ou valoriser les producteurs locaux – lien avec action 3.3.1 - S'appuyer sur les actions engagées par la Chambre ou le GAB56 et développer des partenariats pour organiser des animations/événements <p>2. Formation et mise en œuvre de Défis Foyers à Alimentation Positive</p>		
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres programmes de CMC	Projet de territoire, PLPDMA	
	Lien avec d'autres actions du PCAET	Action 3.1.2 : Prévenir et valoriser nos biodéchets alimentaires et végétaux Action 3.3.1 : Accompagner le personnel de la restauration collective dans le cadre de la Loi Egalim Action 3.3.2 : Développer les circuits courts Action 5.2.1 Sensibiliser les habitants aux transitions écologiques et énergétiques	
PILOTAGE DE L'ACTION			
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC	Partenaires	Public cible
	Pilote : TTC – 0.05 ETP Supports : Déchets (économie circulaire) – 0.01 ETP Associés/informés : /	Producteurs locaux, Equalianse, Association « les pieds dans le plat », cuisiniers experts, CAB, GAB, Mutualité française de Bretagne, etc.	Tout public
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)			
Budget	15 000 € (défi – renouvelé 2 fois – 2026, 2028 et 2030) Animations/ateliers – intégré au budget de l'action 5.2.1 Soit 45 000 €		
Financement	ARS, Etat/DRAAF, ADEME, Département, Région, Mutualité française		
Echéance calendrier	2025-2030		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)	
Nombre de personnes sensibilisées	CMC	600	
Nombre d'animations organisées	CMC	12	
Nombre d'évènements relayés ou co-organisés	CMC	12	
Nombre de défi mis en place	CMC	2	

AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.3 : FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

Incidences environnementales	
Incidences potentielles : ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)	
Mesures ERC : /	Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /